

## Bourse : 1,5 MDT de bénéfice, l'année dernière, chez Hexabyte



Le Conseil d'Administration de la Société Hexabyte propose de distribuer, au titre de l'exercice 2018, un dividende de 350 millimes par action, qui sera prélevé sur la prime d'émission provenant de l'augmentation de capital réalisée lors de l'introduction en bourse de la société en 2012 et qui sera de ce fait exonéré de la retenue à la source de 10% et ce conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014.

Les principales réalisations de l'exercice sont des revenus individuels de l'année 2018 qui ont atteint 9 566 921 dinars contre 7 503 806 dinars en 2017 soit une progression de 27,49%, un résultat net individuel a atteint en 2018 1 529 628 dinars contre 1 198 349 dinars en 2017, soit une évolution de 27,6% et un résultat net consolidé a atteint 1 303 246 dinars contre 1 104 443 dinars en 2017.

**Source : AFRICAN MANAGER**